

Zeitschrift: L'émulation jurassienne : revue mensuelle littéraire et scientifique
Band: 2 (1877)

Artikel: La carte féodale
Autor: Quiquerez, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CARTE FÉODALE

Parmi les manuscrits qui ont été présentés à la Société jurassienne d'émulation, à sa réunion générale, on doit en signaler un qui porte le titre de *Carte féodale de l'ancien Evêché de Bâle* et du diocèse de ce nom, des comtés de Neuchâtel, de Montbéliard, de Ferrette et autres seigneuries des contrées limitrophes, avec indication des changements survenus depuis le XI^e siècle jusqu'en 1792 par A. BIÉTRIX et H. DIETLIN.

Cette carte, haute de 1,50^m sur 1,30^m de large embrasse le territoire transrhénan de Waldshut à Fribourg en Brisgau, une partie de la Suisse, jusqu'à Interlaken et vers l'Ouest une partie de la France, de Besançon jusqu'à St-Dié. Il ne fallait pas moins d'espace pour pouvoir indiquer diverses localités où le prince-évêque de Bâle avait possédé des domaines ou des droits à des époques diverses. Les limites du diocèse, des Etats du prince, des petits territoires qu'il possédait épars, celles des comtés précités et des seigneuries y sont tracées en couleurs diverses. Les villes, les châteaux, les monastères, les principales églises sont représentés par de petits dessins coloriés et caractéristiques. Aucune localité n'est oubliée, on y indique même celles que l'histoire nomme mais qui ont été détruites.

Cette carte, si justement intitulée féodale, désigne en effet cette multitude de châteaux et de monastères qui couvraient alors la contrée d'un réseau attirant à ses possesseurs tous les revenus du pays, ne laissant que peu de choses aux villes et encore moins aux villages. C'est bien l'époque féodale caractérisée par les innombrables châteaux fortifiés de la noblesse et les monastères presque aussi nombreux du

clergé, attirant tout à eux et tenant le peuple dans la servitude, jusqu'à ce que les villes, surgissant successivement acquirent à leur tour le droit de vivre au soleil, de se régir plus ou moins par leurs propres lois et de jouir d'une liberté individuelle qui ne parvint que lentement et tardivement dans les campagnes.

Il est très curieux de trouver sur cette carte les premières dates indiquées par les chartes pour chaque ville, château ou monastère, d'y voir la bannière du seigneur flottant sur le donjon, la croix plantée sur la tour du clocher, et les épées croisées indiquant les champs de bataille, où chevaliers et prêtres faisaient battre et tuer leurs vassaux.

Quoique cette carte renferme une multitude d'indications intéressantes, elle n'est pas surchargée ; sa topographie n'y est représentée que par quelques courbes pour indiquer les principales montagnes. Les cours d'eau y sont nettement tracés et même ces nombreux étangs qui caractérisaient aussi l'époque féodale, lorsque chaque seigneur, chaque monastère avait un ou plusieurs étangs destinés à leur fournir ce qu'on appelait alors de la viande de carême, le poisson et les animaux à sang chaud, oiseaux ou quadrupèdes vivant au bord de l'eau, et qu'on avait classés parmi les choses maigres pouvant paraître sur la table privilégiée du clergé et de la noblesse, sans enfreindre les lois de l'Eglise du reste très élastiques pour les gens à privilèges.

Des signes particuliers désignent les antiquités depuis les temps préhistoriques qu'on a découvertes et qu'on remarque en général près des lieux habités au moyen-âge et encore de nos jours. C'est pour nous un indice que les populations primitives se sont attachées à certaines localités, s'y sont maintenues et perpétuées sans interruption.

Cette carte est accompagnée de cartouches renfermant des notices historiques sur chacune des divisions territoriales des Etats de l'évêque de Bâle. Un autre contient les armoiries coloriées de chacune de ces divisions, les armoiries des grands officiers, des comtes et des principaux seigneurs qui étaient dans la vassalité de l'Eglise de Bâle. Ces écussons,

au nombre de 65, sont dus aux pinceaux de M. Biétrix qui les a puisés dans ses riches recueils d'armoiries de la Suisse. Les écritures de la carte sont faites par M. Dietlin, en caractères divers avec une netteté et une habileté calligraphique très remarquables. Nous avons déjà vu de lui des armoiries et des manuscrits qui font espérer qu'il saura employer ses rares loisirs à des études de ce genre qui ont bien leur mérite.

Il nous faudrait encore plusieurs pages pour décrire cette carte si remarquable, fruit de longues et patientes recherches et qui devrait être publiée, comme représentant l'époque féodale de la manière la plus saisissante et la plus fidèle. Comme son auteur nous l'a dédiée, il nous appartient d'en rendre compte et de faire connaître au public que la société jurassienne d'émulation possède des travailleurs de mérite. Ajoutons encore que cette belle carte n'est pas la première dressée par M. Biétrix. Il a fait une carte de la Suisse en haut relief, taillée dans un plateau de noyer, avec un art et une exactitude digne du plus grand éloge. Il y a travaillé depuis de nombreuses années et il est à la veille de l'achever. Nous devrions encore citer ses beaux reliefs des châteaux de Porrentruy, d'Asuel et autres qui nous représentent ces monuments dans leur splendeur.

D^r A. QUIQUEREZ.

